

En chiffres

DOSSIER

Des pesticides aux particules fines, des perturbateurs endocriniens aux ondes électromagnétiques, nous sommes cernés par une flopée de polluants. Flottant dans l'air ou présents dans l'eau ou dans la terre, ils font partie de notre environnement, non sans répercussions sur la santé.



23% des **décès** dans le monde sont attribuables à des causes environnementales.

9 personnes sur **10** dans le monde respirent un **air** intérieur et extérieur contenant des niveaux élevés de polluants. Faisant partie des polluants les plus dangereux pour la santé, les particules fines, invisibles, proviennent majoritairement de l'activité humaine (transports, incinérateurs, chauffage...). Les populations les plus pauvres sont les premières à en souffrir.

15,3% des résidents belges sont exposés à une **pollution** de l'air excessive. C'est **3 fois** plus qu'en France, et **38 fois** plus qu'en Allemagne. Cette pollution est due principalement à la circulation routière, responsable d'environ **40%** des émissions d'oxyde d'azote dans l'Union européenne.



Selon une récente étude menée en Wallonie, de **25** à **75%** des **pesticides** appliqués se retrouveraient dans l'air et seraient transportés à plus ou moins longue distance. On distingue **2** grandes catégories de pesticides : les biocides (par ex. l'eau de javel) et les produits phytopharmaceutiques (fongicides, insecticides, herbicides). S'immiscant dans le sol, l'eau et l'air, ils sont nocifs pour l'environnement et pour la santé (cause probable de cancers et autres maladies, perturbateurs endocriniens...).

La pollution de l'**air intérieur** figure au **8^e** rang des facteurs de risque à l'origine de problèmes de santé. Or, nous passons environ **85%** de notre temps à l'intérieur (habitat, lieu de travail, école...). Cette pollution provient des peintures et autres solvants, des moisissures, de la fumée...

Environ **70%** des Bruxellois-e-s considèrent le **bruit** comme une des nuisances environnementales principales qui perturbe leur qualité de vie.



Les **nanoparticules** sont **50 000 fois** plus petites que le diamètre d'un cheveu. Plus petites qu'une cellule, elles traversent notamment sans difficulté la barrière encéphalique chez les humains. Pourtant, ces particules ultrafines sont de plus en plus présentes dans l'environnement et les produits de consommation. Par exemple, le dioxyde de titane (E171), cancérigène probable, donne de la brillance aux bonbons ou rend la crème solaire transparente. Mais l'évaluation des risques et la législation liée aux nanotechnologies ont du retard.



La précarité hydrique touche **1** ménage bruxellois sur **4** et **1** ménage wallon sur **5**. Or, pour que le droit à la santé soit une réalité, il faut disposer à la fois d'une **eau** de bonne qualité et en quantité suffisante.

Sources :

- OMS - www.who.int/topics/environmental_health
- Agence européenne de l'environnement - <http://europa.eu>
- Bruxelles Environnement - <https://environnement.brussels>
- Portail Environnement-Santé Wallonie - environnement.sante.wallonie.be
- Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) - www.issep.be
- Fondation Roi Baudouin - www.kbs-frb.be
- écoconso - www.ecoconso.be